



Newsletter Assurances

SAV-FSA Service SA Assurances / Rachat dans la caisse de pension / Ajustement dans votre police d'assurance perte de gain

SAV-FSA Service SA Assurances

Une prestation de service de la Fédération Suisse des Avocats **gratuite** pour ses membres.

Nos prestations:

- Les membres de la FSA sont conseillés de manière indépendante et neutre sur toutes les questions d'assurance.
- Les membres se voient proposer des produits d'assurance spécialement adaptés à leurs besoins personnels, avec un rapport qualité/prix intéressant
- Contrôle de couverture d'assurance par ex. par une analyse des polices d'assurances

Raisons de faire appel à ce service :

- lors d'un début d'activité indépendante
- lors de la création d'une nouvelle étude (individuelle, SA, Sàrl)
- pour des questions relatives à vos assurances ou à votre situation actuelle en matière d'assurance
- pour contrôler vos couvertures actuelles d'assurance
- en cas d'engagement de personnel

Nous sommes à votre disposition par [téléphone](#) ou par [E-Mail](#) :

- **Madame Jocelyne Kalt-Conod**, spécialiste en assurances avec brevet fédéral en assurance sociale
- **Monsieur Bruno Zbinden**, spécialiste en assurances privées et en assurances avec brevet fédéral

Vous trouverez sur notre site Internet également des informations détaillées, avec des offres intéressantes, [calculateur de primes](#) ou [demande d'offres](#).

Cela vaut-il la peine de faire des rachats volontaires dans la caisse de pension ?

Si vous souhaitez assurer votre avenir financier de manière durable tout en profitant **d'avantages fiscaux** en 2023, un rachat volontaire peut s'avérer intéressant. L'avantage principal est évident : plus vous avez d'argent dans votre caisse de pension, plus l'avoir de vieillesse est élevé. **Les versements (rachat) peuvent être déduits du revenu imposable**. Cela réduit la progression. C'est pourquoi il est généralement intéressant de répartir les versements sur plusieurs années. De plus, **votre capital de prévoyance est exonéré de l'impôt sur la fortune, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt anticipé pendant toute la durée de cotisation !**

Vous semble t'il que votre **plan de prévoyance actuel** ne couvre plus suffisamment vos besoins actuels et vous souhaitez **l'adapter au 1.1.2024 ?**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous expliquerons les avantages et les inconvénients et vous conseillerons volontiers !

Assurance d'indemnités journalières :

En raison du nombre croissant d'employé-es qui sont absent-es pendant une longue période pour des raisons de santé, divers assureurs se voient contraints de prendre des mesures d'assainissement et d'augmenter parfois massivement les primes ou de résilier les contrats, voire d'abandonner complètement ce secteur d'activité.

Si vous vous trouvez dans une situation similaire avec votre assureur actuel, n'hésitez pas à nous [contacter](#) afin que nous cherchions ensemble des solutions possibles.